

CaP Finistère

Penn Ar Bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste
habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 912
VENDREDI 3 JUIN 2011

Dispensé de timbrage BREST CTC

Un projet pour la France

C'est à l'unanimité que les 2000 délégués à la Convention nationale du PS, qui s'est tenue Halles Freyssinet à Paris, le 28 mai, ont adopté le projet pour 2012, baptisé « Le changement ».

Éducation, formation, santé, environnement, sécurité, fiscalité, politique industrielle, nouvelles technologies, égalité femmes-hommes, négociation sociale, décentralisation, culture, contre-pouvoirs.

Fruit du travail des socialistes depuis deux ans, le texte de « *La convention des conventions* » reprend les grandes orientations adoptées à l'occasion des conventions (Économie, égalité réelle, international) et des forums thématiques.

343 jours avant le premier tour de la présidentielle, les socialistes se sont dotés d'un projet pour redresser la France. « **Les socialistes sont prêts à redonner un avenir à la France** », a indiqué Martine Aubry, en introduction de son discours de clôture.

« **Nous pouvons être fiers de ce que nous sommes capables d'accomplir** », a-t-elle indiqué aux délégués et, plus largement, à tous les adhérents du PS qui ont amendé et voté ces textes.

La première secrétaire a souligné que les socialistes veulent, à travers ce projet, « **faire respirer à nouveau notre pays, comme en 1981, comme en 1997, dans un grand élan démocratique** ».

« **Le temps n'est plus aux rustines, au rafistolage, il faut un nouveau modèle de développement économique et social** », a-t-elle insisté.

Ceci est valable pour tous les grands sujets pour lesquels les socialistes avancent des propositions :

L'enjeu est bien pour la gauche d'incarner un nouvel espoir et tourner définitivement la page du sarkozysme. « **Derrière Charles de Gaulle, on voyait la France ; derrière François Mitterrand, on voyait la République ; derrière Nicolas Sarkozy, nous voyons des intérêts particuliers** ». Pour la première secrétaire du PS, les Français devront répondre à deux questions en 2012 : « **Quel avenir pour la France et à qui confier cet avenir ?** ».



Unis pour le changement

Le projet qui vient d'être adopté répond à la première question. Vient maintenant le temps de sa diffusion et de son explication. Dans le même temps, les socialistes vont entamer des négociations avec leurs partenaires pour écrire ensemble un « **contrat de rassemblement de la gauche et des écologistes** », de manière à remporter les élections du printemps 2012 où « **la France aura rendez-vous avec elle-même** ».

**CAP
FINISTÈRE**
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 1^{er}/06/2011



Dossier de la semaine

Une ambition numérique



Vie de la Fédération

La majorité au travail



Interview

40 ans d'histoire(s)

Avec Daniel Vaillant

4000 morts par an

Chaque année, 4 000 personnes perdent la vie sur les routes. Face à un tel enjeu, les pouvoirs publics se doivent d'être fermes et constants. Or, depuis quelques semaines, le gouvernement tient un discours totalement incompréhensible. « **Nous allons supprimer les panneaux annonçant les radars fixes** », dit l'un. « **Non, il faut les maintenir** », dit l'autre. « **Alors nous allons les remplacer par des radars pédagogiques** », promet un troisième. Et finalement, « **nous allons ouvrir des discussions locales et créer une mission d'information parlementaire** », annonce le dernier. Cette cacophonie accrédite l'idée d'impréparation totale des mesures gouvernementales.

Au contraire, une politique efficace exige de la fermeté, de la constance et surtout, une présence humaine sur les routes.

Un vœu historique



Au cours de la session des 24 et 25 mai, les conseillers régionaux socialistes, communistes, écologistes et autonomistes ont adopté un vœu « historique » concernant le nucléaire.

Ce vœu rappelle que les centrales nucléaires ne sont pas infaillibles, qu'il n'est pas aujourd'hui possible de traiter ses déchets, et que cette filière repose sur l'utilisation de matières premières épuisables. En outre, le coût de l'énergie nucléaire pour la collectivité est largement sous-évalué. Par exemple, le coût de démantèlement des centrales est largement sous-estimé, embryonnaire même, selon la Cour des Comptes. Il souligne également que la région Bretagne s'est fortement engagée dans le développement des énergies renouvelables. Et que les Bretons ont régulièrement affirmé leur refus de cette source d'énergie.

En conséquence, les élus régionaux demandent au gouvernement : d'engager dès à présent la sortie du tout nucléaire et d'amorcer, au fur et à mesure de l'extinction du parc, une sortie totale du nucléaire, comme cela est déjà le cas en Bretagne.

- de ne pas renouveler les autorisations d'exploiter pour les centrales âgées de plus de 35 ans et de fermer celles qui ne passeraient pas de manière concluante les tests de sécurité, engagés par la Commission Européenne, le 25 mars dernier.

- d'engager la transition de nos modèles énergétiques vers la sobriété, l'efficacité et les énergies renouvelables en prenant les mesures politiques et fiscales qui la rendront possible et en prenant en compte, dans ce domaine, les ambitions du Pacte électrique breton.

« Ce vœu va sans doute, monsieur le Président, vous rappeler quelques souvenirs puisque dans l'exposé des motifs, il cite Plogoff, site d'une lutte héroïque contre l'implantation d'une centrale nucléaire en Bretagne », a rappelé Richard Ferrand, président du groupe socialistes et apparentés à Jean-Yves Le Drian, qui était, à l'époque, avec Louis Le Penec, porte-parole de la gauche bretonne. Et c'est bien François Mitterrand qui mit fin à ce projet, à peine élu président de la République.

Une ambition numérique

Le projet « Bretagne numérique » présenté, le 24 mai, par Gwenegan Bui au Conseil régional aura, pour la région, autant d'importance que n'en a eu le plan routier dans les années 60. Tous les champs de la vie économique, sociale, culturelle ou politique sont concernés.



Gwenegan Bui

« Ces évolutions sont sources d'opportunités pour les citoyens, les entreprises et l'ensemble des acteurs de notre territoire », a souligné le vice-président de la région en charge de ce dossier. « Les enjeux de cette révolution numérique sont particulièrement fondamentaux pour la Bretagne », a-t-il insisté.

Pourquoi la Bretagne plus qu'une autre région ? D'abord, parce qu'elle est une péninsule, située dans une zone périphérique de l'Union européenne. Ici, les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) facilitent le lien avec le reste du monde. En abolissant les distances, elles sont un facteur essentiel du développement des territoires.

« Dans ce contexte, l'accessibilité numérique de l'ensemble de la Bretagne est un enjeu majeur pour le développement équilibré de notre région, comparable à celui de l'accessibilité physique, notamment ferroviaire », a rappelé Jean-Yves Le Drian. D'ailleurs, le président de la Région avait fait de cette question l'un des axes majeurs de sa campagne électorale de 2010.

En outre, la Bretagne est historiquement une terre d'innovation dans le domaine

des technologies de l'information et de la communication.

Filière économique d'excellence, les TIC emploient 44 000 salariés répartis dans 650 entreprises. Fort logiquement, la Bretagne dispose d'un pôle de compétitivité images et réseaux à vocation mondiale.

Pour la majorité du Conseil régional, ces innovations doivent être mises au service de tous dans un souci d'amélioration de la qualité de la vie. Les TIC doivent apporter des réponses aux défis de la vie quotidienne : le lien social, le développement durable, la valorisation et l'accès à la culture et à la connaissance, la santé ou la citoyenneté. « Le développement équilibré pour tous des usages du numérique est ainsi un enjeu majeur qu'il convient d'accompagner », rappelle Gwenegan Bui pour qui, « le numérique ne doit pas être un luxe pour quelques-uns, mais un droit pour tous ».



En visite à l'Île Tudy sur le thème du haut débit

C'est ainsi que *Bretagne numérique* s'appuie sur trois axes principaux : le développement des infrastructures, le développement des usages et le soutien à la filière TIC bretonne. Cela signifie un chantier colossal pour déployer la fibre optique sur l'ensemble du territoire, qui pourra s'étaler sur au moins 25 ans. Le Conseil régional va engager des négociations avec les opérateurs qui se sont engagés à relier 40 % des foyers, dans les zones les plus rentables. Car, pour les élus de la majorité régionale, il s'agit bien de permettre à tous les Bretons de bénéficier du très haut débit. Mais aussi, d'encourager et de favoriser l'usage de l'internet de manière à lutter contre la fracture numérique. 🌐

La majorité au travail

Quelques semaines après les élections cantonales du mois de mars, les 40 élu-e-s du groupe de la Majorité du Conseil général se sont réunis en séminaire de travail, le vendredi 20 mai 2011, au Village de vacances Azureva à Pouldohan, à Trégunc, autour de deux thématiques majeures : le projet stratégique 2010-2014 du Département et la préparation du budget 2012.



Les élus de la majorité départementale

Le Conseil général du Finistère s'est engagé dans une démarche de développement durable dès 2003. Le 1^{er} Agenda 21 du Conseil général a été adopté en 2006. Le bilan de la démarche a mis en évidence le fait que cet Agenda 21 avait permis une évolution des politiques et des interventions, grâce à une approche globale des enjeux économiques et à une meilleure prise en compte des impacts sociaux et environnementaux. En

juillet 2010, les Conseillers généraux, s'appuyant sur l'expérience acquise, ont adopté le projet stratégique pour 2010-2014, avec pour ambition d'aller encore plus loin.

Les six objectifs stratégiques retenus ont pour ambition de faire des dynamiques démographiques un atout pour le Finistère, de rendre l'aménagement

un vecteur de solidarités sociale, territoriale et économique, d'agir pour un développement au service des hommes et des territoires, de favoriser l'épanouissement de tous les Finistériens, de faire face aux enjeux écologiques et de bâtir un service public départemental de qualité.

Ce séminaire de travail était notamment destiné à rappeler aux neuf nouveaux élus la démarche du Conseil général, depuis 2003. Mais aussi, à réfléchir à la manière dont ils pourront être mis en œuvre, à la lumière du nouveau contexte budgétaire et financier, touchant les collectivités depuis la réforme de la fiscalité locale. 🌸

Interview

40 ans d'histoire(s)

Avec Daniel Vaillant

Daniel Vaillant présentera son dernier livre « PS : 40 ans d'histoire(s) », le 29 juin, au local du PS à Brest, à 18 h 30.

Cap Finistère : Pourquoi publier ce livre maintenant ? Certaines plaies ne sont pas encore cicatrisées.

Daniel Vaillant : J'ai voulu écrire ce livre aujourd'hui à l'occasion des 40 ans du Congrès d'Épinay et de l'anniversaire de la victoire de François Mitterrand.

J'ai vécu ces 40 ans, sur le terrain, dans le XVIII^e, avec les militants et les fédérations socialistes, à l'Assemblée, au siège national du PS, comme au gouvernement, entre 1997 et 2002.

Après 2012, le Parti Socialiste ne sera vraisemblablement plus le même.

Si la gauche l'emporte, ce que je souhaite de tout mon cœur, je crains une présidentialisation et une perte d'influence du parti. Si, par malheur elle devait perdre, le risque existe de voir

des forces centrifuges s'exercer à son détriment.

En ce qui me concerne, je sais aussi que les choses changeront. Dans les dix ans à venir, mon implication au sein du PS ne sera plus la même.

Il m'a donc semblé qu'il était temps d'écrire ces « histoires » du PS d'Épinay à nos jours, dont je fus l'un des acteurs, souvent heureux, parfois découragé, comme ce 21 avril 2002 qui fut le pire moment de mon parcours politique et la date que les Français paieront dix années au prix fort !

Cap Finistère : Lionel Jospin est omniprésent dans ce livre. Quel rôle souhaitez-tu lui voir jouer pour la gauche ?

Daniel Vaillant : Lionel Jospin a joué un rôle majeur. Il a conduit le PS à la victoire de 1997. Ce 21 avril 2002 à 18 h 30, je savais, moi, qu'il ne serait jamais président de la République et qu'il quitterait la scène politique tout en conservant une parole écoutée. Lionel a su renforcer le

parti tout en poursuivant une stratégie de rassemblement des forces de gauche et des écologistes. Sa parole est très écoutée et éminemment respectée. Il est désintéressé et il n'est pas dans la recherche de fonctions et de mandats. Son ambition est de mener la gauche à la victoire, pour faire changer notre pays.

Cap Finistère : Quel message veux-tu faire passer à des jeunes qui hésiteraient à rejoindre le PS ?

Daniel Vaillant : Je veux leur dire qu'ils sont les bienvenus ! Qu'il reste de grandes choses à accomplir. Rien ne peut se faire sans la jeunesse. Le passé est important, c'est pourquoi j'ai écrit ce livre, mais il ne faut en aucun cas faire preuve de nostalgie. Il faut entrer sans ambition personnelle, mais avec des idées et savoir rester fidèles à ses convictions de gauche. Entrer au parti, c'est aussi commencer une belle histoire d'amitié et de partage. 🌸



Agenda

6 juin

18h00 : Dédicaces de Bernard Cazeneuve, à Dialogues, à Brest.

6 juin

18h30 : CDOP à Quimper.

7 juin

20h00 : Réunion publique sur la dépendance, avec Charlotte Brun, Auditorium de la Médiathèque, à Quimper.

10 juin

18h30 : Réunion-débat du JEP sur les contrats aidés, local du PS à Brest.

24 juin

19h00 : Repas convivial de la 4^e circonscription, avec Alain Vidalies, secrétaire national du PS aux questions sociales, salle Michel Colombe, à Saint-Pol-de-Léon.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428

N° 912 - Vendredi 3 juin 2011

www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr

26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON

Tél. 02 98 43 44 39

13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère

Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros

Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

Compte-rendu de mandat



Richard Ferrand, président du groupe socialistes et apparentés à la Région et Laurence Fortin, référente pour le pays de Brest, animeront une réunion de point d'étape sur les chantiers régionaux, le contrat Région pays et les dossiers du secteur Landerneau-Daoulas, le 6 juin, salle Kerneis à Daoulas, à 20h30.

Éducation :

une logique budgétaire

Le 25 mai, Jean-Luc Fichet a dénoncé, au Sénat, la suppression de 16 000 postes d'enseignants pour la rentrée prochaine (dont 9 000 pour le premier degré). 1 500 classes vont être fermées, malgré l'arrivée de 50 800 élèves.

Le Sénateur du Finistère s'est également ému de la suppression de 379 postes de RASED et de la réduction du temps de travail des auxiliaires de vie scolaire (AVS). Ce sont, pour lui, des décisions qui remettent en cause le soutien aux élèves pourtant affiché comme une priorité par le gouvernement.

Alors que l'Association des maires de France dénonce la carte scolaire pour 2011 et que même des députés de la majorité s'inquiètent publiquement des faibles moyens alloués à l'éducation, Jean-Luc Fichet a regretté que le gouvernement poursuive son démantèlement.

Le Sénateur a rappelé la détresse des élus, des enseignants et des familles. Il a ainsi appelé le ministre de l'Éducation nationale à une meilleure prise en compte des intérêts des générations futures.

Sans surprise, François Baroin, ministre du Budget, a annoncé vouloir poursuivre la logique de réduction des dépenses publiques. Il n'est d'ailleurs pas anodin, que ce soit l'homme du budget qui réponde en lieu et place de celui chargé de l'Éducation.

Les effets pervers de la contractualisation dans l'agriculture

Maryvonne Blondin, sénatrice du Finistère, au nom du groupe socialiste, a interpellé Bruno Le Maire, ministre de l'Agriculture,

pour défendre les producteurs laitiers soumis au bon vouloir des industriels de l'agroalimentaire dans le cadre de la contractualisation via la Loi de Modernisation de l'Agriculture et de la Pêche (LMAP), adoptée par le Parlement, en juillet 2010.

Maryvonne Blondin a souligné le désarroi dans lequel sont aujourd'hui plongés les producteurs, reclassés au rang de sous-traitants face à la toute puissance des industriels.

Certains contrats imposent un volume à produire après quotas ainsi que de nouveaux critères de qualité du lait hors accord interprofessionnel, remettent en cause le suivi des indices interprofessionnels pour la fixation du prix et bien d'autres garanties.

Parmi celles-ci, un droit fondamental reconnu dans le

Préambule à la Constitution de 1946, est bafoué par certains industriels, celui d'adhérer au syndicat de son choix. De telles clauses sont inacceptables !

Le groupe socialiste au Sénat avait déjà alerté le gouvernement lors de l'examen de la LMAP, sur les dangers d'une détermination librement consentie du prix, sans garantie d'un prix-plancher par la puissance publique. Une telle mesure fait des producteurs les marionnettes du jeu des actionnaires !

Maryvonne Blondin a donc demandé au ministre de prendre en considération les positions défendues dans le cadre des interprofessions pour permettre une contractualisation négociée et non subie, afin d'équilibrer les droits et les engagements des deux parties.

Annonces légales & judiciaires

SELARL MICHEL PETERS

SELARL d'Avocats

3, rue Keravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 47 64 76 - Fax 02 98 44 09 24
contact@cabinetpeters.fr

POLE FUNÉRAIRE BRETAGNE OUEST

Société par Actions Simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : Rue du Cosquer
29600 MORLAIX
509 848 065 RCS BREST

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 mars 2011, il a été pris acte de la démission de Monsieur Pascal GOURIOU de ses fonctions de Directeur Général. Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 5 avril 2011, Monsieur Christian FLOC'H, demeurant 4 bis, rue du Stade - 29400 PLOUNÉVENTER a été nommé Directeur Général de la société.

Pour avis, Le Président.

SCP Patrick O'REILLY - Olivier BARIOU
Notaires associés à MELGVEN (29140)
1, route de Concarneau

Suivant acte reçu par Olivier BARIOU, notaire à MELGVEN, le 17 mai 2011, enregistré au Service des Impôts de QUIMPER OUEST, le 23 mai 2011, Bordereau 787 case n°1, contenant :

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par :

Monsieur Philippe RANNOU et Madame Valérie KERGOURLAY, demeurant à ELLIANT (29370) Moner Stang Astel.

Nés savoir :

- Monsieur à QUIMPER (29000), le 15 mars 1969.

- Madame à QUIMPER (29000), le 16 juin 1973.

Au profit de :

Mademoiselle Kristell Eugénie GLOAGUEN, artisan fleuriste, célibataire majeure, demeurant à CORAY (29370) 26, rue de Pen Pavé.

N'ayant pas conclu de pacte civil de solidarité.

Née à PONT L'ABBÉ, le 12 juillet 1977.

Portant sur :

Un fonds de commerce de « commerce de détail de fleurs et plantes naturelles, compositions florales et commerce d'accessoires au détail », pour lequel le CÉDANT est immatriculé au Registre du commerce et des sociétés de QUIMPER, sous le numéro 488 387 861.

Exploité à ROSPORDEN 23, rue Nationale.

Moyennant le prix de : SOIXANTE DIX MILLE EUROS (70 000 euros) s'appliquant aux éléments incorporels pour 66 380 euros et aux matériels, mobilier et outillage pour 3 620 euros.

Entrée en jouissance : 17 mai 2011.

Les oppositions seront reçues en l'office notarial de MELGVEN où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour unique insertion, Le Notaire.

SCP Patrick O'REILLY - Olivier BARIOU

Notaires associés à MELGVEN (29140)
1, route de Concarneau

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Olivier BARIOU, notaire à MELGVEN, le 14 avril 2011, Monsieur Michel Marie JOLIVET, retraité, et Madame Marie Odile Lucienne PENNEC, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à QUIMPER (29000) 1, rue des Violettes.

Nés savoir :

- Monsieur à SAINT-JEAN-TROLIMON (29120), le 9 août 1936.

- Madame à QUIMPER (29000), le 6 octobre 1941.

Tous deux de nationalité Française.

Mariés sous le régime de la communauté de meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de QUIMPER (29000), le 14 octobre 1961 ; ledit régime n'ayant subi aucune modification contractuelle ou judiciaire postérieure, ainsi déclaré.

Ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle avec une clause d'attribution intégrale de la communauté au profit du conjoint survivant.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Olivier BARIOU, notaire à MELGVEN.

Pour insertion, Le Notaire.